

COMITÉ : Organisation Mondiale de la Santé

PROBLÉMATIQUE: Comment renforcer le rôle des systèmes de santé afin de lutter efficacement contre les violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants ?

PRÉSIDENTES : Eulalie BOHLER, Lorena PETER et Elisa BOURGUIGNON

PRÉSENTATION DE LA PRÉSIDENTE



Bonjour chers délégués! Je m'appelle Elisa BOURGUIGNON et je serai en terminale lors de la conférence de FerMUN 2026. J'étudie au lycée International de Ferney-Voltaire en section européenne. J'ai toujours habité en France mais j'ai également eu la chance de grandir dans un environnement multiculturel grâce à la présence d'instances onusiennes non loin de ma commune. Je fais partie du dispositif MUN depuis 2024 ayant été admin puis reporter au sein de l'équipe de presse en 2025. Pendant mon temps libre, je me consacre à la danse, au théâtre, à la web radio du lycée et j'adore par-dessus tout lire, surfer et écouter de la musique.

Par ailleurs, je suis attentive à l'actualité. Ce que nous ne pouvons pas négliger, ce sont les chiffres énoncés chaque année au sujet des féminicides ou des plaintes de femmes violentées. On ne peut également ignorer les enfants victimes eux aussi de ces agissements au sein de leur foyer. Malgré les améliorations au fil des ans concernant leur prise en charge, cela reste insuffisant et nombre de ces personnes ne peuvent être accompagnées efficacement. C'est pour cela qu'il est important de faire évoluer et de renforcer les systèmes de santé nous permettant de contrer tous types de violence et d'améliorer la détection, la prévention.

J'espère alors que ce rapport de recherche vous permettra de vous guider dans votre travail et j'ai hâte de vous rencontrer prochainement à l'OIT pour débattre ensemble de cette problématique!

MOTS-CLÉS

Violence: Utilisation intentionnelle de la force physique, de la menace ou de la contrainte contre soi-même, une autre personne ou un groupe, qui entraîne ou risque d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, un mal développement ou la mort. La violence peut prendre plusieurs formes, y compris la violence physique, sexuelle, psychologique et économique.

Violences conjugales: Actes de violence commis par un partenaire intime ou un ex-partenaire, qui causent des dommages physiques, sexuels ou psychologiques. Cela inclut les agressions physiques, les abus sexuels, les intimidations, les persécutions et le contrôle coercitif (ici: emprise psychologique sur le/la conjoint/conjointe).

Système de santé: Ensemble d'organisations, d'institutions, de ressources et de personnes dont l'objectif principal est de promouvoir, de restaurer ou de maintenir la santé. Il inclut les hôpitaux, les cliniques, les professionnels de santé (médecins, infirmiers, etc.), les laboratoires, les assurances maladie, les politiques de santé publique et les programmes de prévention et de traitement des maladies.

Féminicide: Meurtre d'une femme ou d'une fille en raison de son sexe ou de son genre. Les féminicides sont souvent commis dans un contexte de violence domestique ou de haine envers les femmes.

Infanticide: Acte de tuer intentionnellement un enfant. Cela peut être commis pour diverses raisons, y compris des facteurs culturels, économiques, sociaux ou psychologiques.

Emprise psychologique: Également connue sous le nom de manipulation mentale ou de contrôle coercitif, est une forme de violence psychologique dans laquelle une personne exerce un contrôle excessif et abusif sur une autre personne. Cela peut inclure des tactiques de manipulation, d'intimidation, d'isolement, de menace et de coercition pour dominer et contrôler la victime.

Soumission chimique: Utilisation de substances chimiques pour contrôler ou manipuler une personne, souvent à des fins d'exploitation sexuelle ou de violence.

APERÇU GLOBAL

I. Quel est le rôle des systèmes de santé face à ces violences ?

Les systèmes de santé jouent un rôle crucial dans la lutte contre les violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants. Ils sont en première ligne pour identifier, prendre en charge et soutenir les victimes de ces violences. Selon [ONU-Femmes](#), environ [736 millions](#) de femmes, soit près d'une femme sur trois âgée de 15 ans et plus, ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou d'une personne au moins une fois dans leur vie.

Principaux faits et chiffres sur la violence à l'égard des femmes et des filles



5

Plus de 5 femmes ou filles sont tuées toutes les heures par une personne de leur propre famille



1/5

En 2021, près de 1 femme de 20 à 24 ans sur 5 a été mariée avant ses 18 ans



1/3

Une femme sur trois a subi des violences physiques et/ou sexuelles au moins une fois dans sa vie

Source: <https://www.unwomen.org/fr>

Les professionnels de santé sont souvent les premiers à entrer en contact avec les victimes de violences. Ils ont donc un rôle essentiel dans le dépistage et la prise en charge de ces situations. Les violences sexuelles et physiques ont des conséquences graves sur la santé mentale et physique des victimes. Par exemple, les femmes ayant subi des violences sont plus susceptibles de souffrir de dépression, de troubles anxieux, de grossesses non désirées et de maladies sexuellement transmissibles. Il peut également être question d'avoir recours à l'IVG en cas de viol, sauf dans les pays où la législation ne le permet pas.

II. En quoi permettent-ils de lutter contre ces actes ?

Ils jouent un rôle clé dans la collecte et l'analyse de données, essentielles pour comprendre l'ampleur des violences et évaluer l'efficacité des interventions. Ils participent à des campagnes de sensibilisation pour éduquer le public et promouvoir des comportements respectueux, contribuant ainsi à la prévention des violences. De plus, les professionnels de

santé, formés pour reconnaître les signes de violences, peuvent orienter les victimes vers des services spécialisés, tels que des centres d'hébergement et des services juridiques.

III. Divers dispositifs déjà acquis :

Il existe de nombreuses associations à travers le monde. Elles abordent des problématiques diversifiées telles que le harcèlement sexuel, le viol, le sexisme, les agressions sexuelles ou encore, le harcèlement subi en étant femme et handicapée. Cela peut se produire à l'école, à la maison, au travail et également dans les espaces publics; à répétition ou non. En France, la Fédération Nationale GAMS lutte contre les mutilations sexuelles féminines et les mariages forcés, joue un rôle crucial dans la promotion de la santé maternelle et infantile et dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

De plus, l'OMS collabore également avec des partenaires au sein du système des Nations Unies et avec d'autres organisations internationales pour réduire et éliminer la violence au niveau mondial. Des initiatives comme l'Initiative de recherche sur les violences sexuelles et le programme conjoint d'ONU-Femmes et de l'OMS visent à renforcer les méthodes de mesure de la violence à l'égard des femmes et à améliorer la collecte de données sur ce phénomène, ce qui est presque impossible lors de conflits tels que l'actuelle guerre civile au Soudan.

En Inde où prône une véritable "culture du viol" et où une femme est violée toutes les 40 secondes, cela malgré la politique menée par Narendra Modi de "tolérance zéro", la plupart des procès finissent par un non-lieu ou une moindre condamnation. Ainsi, le progrès ne peut que se faire attendre dans ce pays toujours marqué par ses agissements. Par ailleurs, toujours en Asie, ici en Chine, le gouvernement fait régresser les droits des femmes. En effet, il ferme les centres d'aide pour les femmes victimes de violences conjugales. Ici, cet État démontre que ces dispositifs sont cependant très fragiles et non acquis dans certains pays.

Enfin, les associations et centres d'aides ne sont point observées simplement dans les pays développés et cela ne doit pas être un privilège. Elles sont en effet répandues dans la majorité des pays, il y a au moins un réseau ou organisme qui soutient les femmes et/ou enfants victimes de violences. Ce sont souvent des ONG locales, parfois appuyées par des réseaux régionaux. On peut quand même constater que certains pays ont des lois et services publics bien organisés, d'autres reposent presque exclusivement sur des initiatives privées ou bénévoles. Les organisations internationales jouent un rôle majeur en soutenant les acteurs locaux ou en intervenant directement dans les pays où les structures sont peu développées ou en péril.

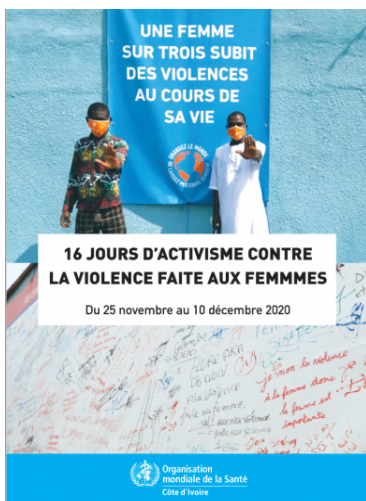
TRAITÉS DE L'OMS ET GRANDS ÉVÉNEMENTS

2002: Adoption du rapport mondial sur la violence et la santé étant en partie la réponse de l'OMS à la résolution WHA49.25. Ce texte est principalement destiné aux chercheurs et aux acteurs de terrain. Parmi eux, on trouve les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les individus impliqués dans la création et la réalisation des programmes et services de prévention, les personnes en charge de l'éducation et celles investies de l'autorité publique ([ici](#)).

2014: L'OMS met au point la première version d'un manuel clinique sur les soins à procurer à une femme victime de violences par son partenaire intime ou de violences sexuelles ([ici](#)). Cela démontre la volonté d'instruire à grande échelle sur comment permettre l'accès aux soins à une personne en danger.

05/2014: Lors de la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé a été adopté la résolution WHA67.15 nommée « Renforcer le rôle du secteur de la santé dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et à l'égard des enfants » ([ici](#)). Elle se concentre aussi sur cette violence dans les situations d'urgence humanitaire et d'après-conflit.

25/11: Le 25 novembre est une journée internationale qui promeut l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Certains événements tels que les [16 jours d'activismes](#) en 2024 sont donc organisés avant ce jour pour mettre en lumière le taux mondial de féminicide en constante augmentation. Il permet aussi de rappeler les engagements politiques des décisionnaires afin de pousser les gouvernements à agir.



Ces 16 jours illustrés par l'affiche d'OMS Région Afrique:

SOLUTIONS POSSIBLES

→ Formation et sensibilisation des professionnels de santé

- Proposer un programme de formation des médecins axé sur la problématique durant leur cursus.
- En complément, organiser des campagnes de sensibilisation sur les violences faites aux femmes ou aux enfants.

→ Renforcement des protocoles et des structures de prise en charge

- Pour une prise en charge plus efficace, créer une procédure d'urgence concernant spécialement ce type d'alerte.
- Ouvrir ou renforcer des centres de prise en charge des victimes de violences dans les hôpitaux.

→ Implication communautaire

- Établir des partenariats locaux pour sensibiliser le public au signalement en cas de violences.
- Créer des groupes de soutien pour les personnes violentées au sein des communes, faire le lien avec les professionnels de santé.
- Renforcer la collaboration avec les gouvernements, notamment pour des questions de législation protégeant les femmes et enfants concernés.

QUESTIONS A CONSIDERER:

1. Quels sont les taux de féminicides et d'infanticides par an dans votre pays?
2. Votre pays a-t-il déjà mis en place des plans d'action (si oui, lesquels?). Possède-t-il, par exemple, une ligne téléphonique reliant des professionnels de santé aux victimes? Comment les améliorer?
3. Quelles sont les infrastructures, de votre État, construites pour répondre aux besoins des victimes?
4. Ces infrastructures sont-elles suffisantes pour accueillir les femmes, filles et enfants en général, violentés?

5. Les professionnels de santé de votre pays sont-ils formés pour savoir réagir face à ces agissements? Si oui, quels outils sont mis à leur disposition?
6. Financièrement parlant, votre État est-il à même de renforcer ces systèmes de santé et de conclure des accords multilatéraux dans lesquels il s'engage à aider autrui?
7. Quels sont les délégations qui seraient favorables à un accord avec vous? (Quels sont vos alliés afin de créer une coalition?)
8. Votre pays accorde-t-il le droit, le recours aux femmes et aux filles à l'IVG lors de violences sexuelles? Certains médecins peuvent-ils s'y opposer grâce à la clause de conscience?

BIBLIOGRAPHIE

Sites:

- <https://news.un.org/fr/story/2005/11/83392>
- <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>
- <https://www.unwomen.org/en/articles/facts-and-figures/facts-and-figures-ending-violence-against-women>
- <https://unsdg.un.org/fr/latest/stories/10%E2%80%AF-moyens-de-pr%C3%A9venir-la-violence-envers-les-femmes-et-les-filles>
- <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331762/WHO-SRH-20.04-fre.pdf>
- <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332890/WHO-RHR-18.19-fre.pdf?ua=1>
- <https://www.who.int/europe/fr/news/item/26-11-2021-women-and-children-experienced-higher-rates-of-violence-in-pandemic-s-first-months>
- <https://www.medicinsdumonde.org/publication/des-reponses-pour-lutter-contre-les-violences-liees-au-genre/>
- <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/take-action/commit/government-commitments>
- <https://www.radiofrance.fr/franceinter/ces-pays-dans-le-monde-ou-les-droits-des-femmes-regressent-2349493>

Vidéos:

- [OMS : Violence contre les femmes - Renforcer la réponse du système de santé](#)
- [Mettre fin aux violences contre les femmes et les filles: Si nous ne le faisons pas, qui le fera?](#)
- [Un livret pour sensibiliser les soignants aux violences conjugales](#)